

# CONCOURS PHOTOS RÉSEAUX SOCIAUX

## Règlement

### Article 1 :

ECO CAMPERS est propriétaire de toutes les photos du concours et se réserve le droit d'utiliser, retoucher et modifier ces photos qui seront postées par les participants dans le cadre du concours dans un but commercial et promotionnel.

### Article 2 :

Toute personne publiant des photos non conformes au règlement se verra désinscrit du concours et les photos immédiatement supprimées sous peine de poursuites.

### Article 3 :

Aucune participation financière n'est demandée par les participants.

### Article 4 :

L'identification de personnes sur les photos n'est pas autorisée. Seul @ecocampers31 peut être identifié sur les photos postées dans le cadre de ce concours. Toute photo ne respectant pas cette règle ne sera pas prise en compte.

### Article 5 :

La sélection des finalistes s'effectue par un jury interne à la société d'ECO CAMPERS. Il y a 5 photos sélectionnées par catégories. Les finalistes sont prévenus par message privé sur Instagram ou Facebook et les 15 photos sont publiées dans les stories Instagram et Facebook d'ECO CAMPERS.

Le vainqueur du concours est sélectionné par les autres internautes parmi les 15 photos publiées.

### Article 6 :

ECO CAMPERS offre aux 15 finalistes leur photo sur grand tirage (format 30x40cm). Ils peuvent la récupérer aux Portes Ouvertes du Samedi 11 Mai 2019. Ce même jour et le jour de l'Inauguration des locaux (événement privé), les 15 photos sont affichées dans le showroom de la société.

Le grand vainqueur gagne 150€ d'accessoires en plus de sa photo sur grand tirage (format 30x40cm) et sa photo est affichée en très grand format dans le showroom de la société jusqu'au 31 Décembre 2019.

### Article 7 :

Les différentes catégories dans lesquelles il est possible de participer sont les suivantes :

- Vacances : Les plus beaux voyages à bord du van.
- Quotidien : La vie de tous les jours à bord du van.
- Insolites : Les choses les plus folles qu'on peut faire avec un van.

Mettre le hashtag #ConcoursEC2019 sur la publication de la photo.

**Article 8 :**

Le concours débute le Vendredi 1<sup>er</sup> Mars 2019 à 9h00 et s'achève le Mardi 30 Avril 2019 à 18h00. L'annonce des 15 finalistes a lieu le Lundi 6 Mai 2019. Le lancement des votes pour élire le grand vainqueur a lieu le même jour. Ce vote se clôture le Vendredi 21 Juin 2019. L'annonce du grand vainqueur est publiée sur les réseaux sociaux le Mardi 25 Juin 2019.